

## L'Éditorial

**Cher(e)s Ami(e)s,**

Depuis notre Assemblée Générale qui s'est tenue le 8 février dernier et dès le mois de mars un grand chamboulement est intervenu au niveau du logiciel de gestion de l'Association tant pour les adhésions, que pour les activités GALA et la trésorerie. Le fournisseur du logiciel de gestion des associations nous a imposé de passer de "Gestasso" à "Kanas". Ce nouveau logiciel apporte certes un plus dans certains domaines mais à ce jour, nous constatons que certains points restent encore non résolus. C'est un travail énorme, qui a demandé beaucoup de temps et d'investissement de la part de plusieurs membres du Bureau et du Conseil d'Administration. Ils ont ainsi permis de mettre en place "Kanas" et je les en remercie.

Depuis l'Assemblée Générale, se sont tenues 2 réunions de Bureau et 2 réunions du Conseil d'Administration

La réunion avec nos correspondants chez Mutuelles du Soleil a eu lieu en mai.

Côté balades la météo a joué en notre défaveur, nous avons dû annuler par deux fois en mars et avril la balade au Clos de Barry, mais nous sommes tenaces et nous la remettrons au programme 2019 !!!

En mai, l'observation des étoiles a également été annulée ; cependant la balade a été maintenue et comme toujours, ce fut une très agréable journée .

Pour la partie culturelle, en juin, nous avons vu l'exposition "Picasso : Voyages imaginaires" à la Vieille Charité.

La Journée Boules s'est déroulée à Vallabrègues, dans une ambiance détendue et amicale, de nombreux gagnants ont été récompensés.

La pluie n'a pas contrarié le déroulement du séjour à Riouclar, balades en montagne, cuisson du pain au four du village, visite de la "Maison du bois", du Musée de la Vallée...sans compter les soirées animées, jeux de boules....Un séjour réussi sur tous les plans ! Les participants veulent déjà repartir pour une nouvelle destination l'an prochain. ' J'invite les [Aphrapnautes](#) à regarder les photos dans la rubrique "[Reportages](#)" de notre site.

Pour finir ce semestre, fin juin, nous partirons en Camargue. Le car est complet et nous avons dû faire une liste d'attente. Finalement des désistements ont pu libérer des places et satisfaire tout le monde. Encore une belle journée en perspective.....

Pendant la période estivale nous allons nous consacrer à nos familles, prendre du repos.

**Nous vous souhaitons de passer un bel été et nous vous attendons pour de nouvelles aventures en septembre.**

La Présidente.

## Info NTIC

Notre logiciel de gestion de l'Association a migré vers une nouvelle version, devenue obligatoire : **Kanas**.

De ce fait, bien que celui-ci soit beaucoup plus performant, nous regrettons l'absence de quelques fonctionnalités, bien utiles, de notre ancien outil de gestion.

Depuis le démarrage de Kanas, (début mars), nous avons obtenu de notre fournisseur la mise en place de quelques améliorations (modifications) ; la prochaine à venir devrait ravir les participants à nos différentes manifestations, ce sera la **visualisation des inscrits aux activités**.

Nos activités depuis le début de l'année



Janvier: Autour d'Eygalières



Janvier: Gâteau des Rois de Beaucaire



Février: Assemblée Générale



Février: Musée de l'Aviation



Mai: L'Observatoire de La Sinne et l'exposition Picasso : "Voyages imaginaires"



Juin : Journée Boules de Beaucaire



Juin : Séjour à Riouclar



Juin : Journée en Camargue

### Et ensuite ...

Pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2018, GALA vous propose le programme suivant :

- 20 septembre : Les Chantiers Navals (La Ciotat).
- du 30 septembre au 4 octobre : Voyage à Malte.
- 11 octobre : Musée à ciel ouvert du Garlaban.
- 15 novembre : Journée Grillades à Saint-Jean du Puy.
- 6 décembre : Balade, Colline de Charleval..

Durant le break estival, le Groupe GALA préparera le programme de l'année prochaine.

Nos objectifs sont toujours la convivialité, la bonne humeur en essayant d'associer le plus grand nombre de participants.

**Vous avez des idées, n'hésitez pas à nous les transmettre, elles seront les bienvenues et nous aideront dans nos recherches.**

### Le mot du Trésorier

#### Nouveauté 2019 : Appel à Cotisation

Chaque année nous vous informons avec la convocation à l'Assemblée Générale du montant de la cotisation de l'année en cours. A partir de là nous commençons à recevoir des paiements mais pas toujours au bon taux ! En cause, semble-t-il, le fait que le vote de l'AG sur les cotisations ne concerne pas l'année en cours mais l'année suivante.

Exemple, lors de l'AG que nous tiendrons début 2019 nous déciderons des cotisations applicables en 2020.

Pour éviter ces erreurs vous recevrez dans les derniers jours de 2018 ou début 2019 un :

#### Appel à cotisation 2019.

Cet appel mentionnera le montant de la cotisation en fonction de votre situation :

16€ pour les adhérents individuels

24€ pour les adhérents en couple

24€ pour les membres, adhérents par ailleurs à notre contrat Mutuelles du Soleil, qui couvrent au moins 2 personnes (en règle générale le couple) dans ce contrat.

Cette cotisation sera désormais obligatoire pour bénéficier de notre contrat de groupe chez Mutuelles du Soleil.

Attendez la réception du courriel ou du courrier qui sera joint à la "Lettre 50" de fin décembre 2018 pour effectuer votre règlement.

Nous vous rappelons les modalités de paiement :

1 - Par chèque, à l'ordre de "APHRAP" (adressé au siège de l'Association) : APHRAP - Les Airelles

3 rue Courencq - 13011 MARSEILLE

2 - En espèces auprès de l'un des membres du Bureau,

3 - Par virement bancaire : ASSOC APHRAP

IBAN : FR76 1130 6000 9371 7657 6000 043

BIC : AGRIFRPP813

## Informations concernant les Adhérent(e)s APHRAP

Nous voilà arrivé en milieu d'année et nous sommes satisfaits de constater que nos adhérents sont presque tous à jour de leur cotisation. Notre travail de sensibilisation et de relance semble porter ses fruits !

Au **28 juin 2018**, votre Association compte **298 adhérents (247\*)** répartis de la façon suivante :

**200 Membres de Droit** (178\*)  
**98 Membres Affiliés** (69\*)

**Sont en attente de régularisation de leur renouvellement d'adhésion pour 2018**

**7 Membres de Droit** (28\*)  
**0 Membre Affiliée** (11\*) (\*) effectifs à mi-2017

**Rappel : Parmi les adhérent(e)s APHRAP, celles ou ceux qui adhèrent aux Mutuelles du Soleil, doivent veiller à renouveler systématiquement leur adhésion (conformément à l'article 9 du contrat collectif).**

### AUX ADHÉRENT(E)S 2018 RETARDATAIRES :

Merci de bien vouloir régulariser rapidement votre renouvellement de cotisation.

Adressez vos chèques à l'ordre de l'APHRAP : Les Airelles - 3 rue Courencq - 13011 Marseille, ou  
Par virement bancaire (tous les détails sur notre site internet).

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux membres

#### Membres de Droit

- Alain DOULIERI
- Richard GARCIA
- Michel GIRARD
- Christian LASSELIN
- Patricia NEYRON
- Raymond SCHALL

#### Membres de Droit (Réadhésions)

- Jean-louis CROZIER
- Chantal DEJULI
- Muriel SERRI
- Pierre TASSI

#### Membres Affiliés (Réadhésion)

- Josiane CATZARAS
- Daniel CATZARAS
- Alice PALUN

#### Membres Affiliés

- Nadine BRUNEAU
- Danielle CANO
- Marie FUCHET
- Josette GARCIA
- Michel GATEAU
- Sergine LASSELIN
- Nicole MARTIN
- François MARTINEZ
- Monique MOINE
- Evelyne NARDELLI
- Joëlle NOVELLI
- Marianne PARDIAC
- François PEDUTO
- Anne PICHERIT
- Liliane POVEDA
- Annr-Claire PROVENZANO
- Jean-Michel RUL
- Véronique RUL-MONTIES

(A signaler que le nombre important de Membres Affiliés vient du fait de l'adhésion obligatoire pour les conjoints qui sont adhérents à MdS).

## Groupe Protection Santé

Le 18 mai nous avons rencontré nos interlocuteurs chez Mutuelles du Soleil (MdS) : Mme Ruiz et M. Savoie qui remplacent Mme Bianco momentanément absente.  
Nous avons fait un point sur les contrats qui se chiffrent à 71 contrats PRO 3000 et 32 contrats PRO 4000 ce qui représente 172 personnes couvertes par notre contrat groupe.

Les résultats définitifs pour 2017 donnent un ratio Prestations/Cotisations de :  
0,83 pour le PRO 3000 et de 1,37 pour le PRO 4000. Ceci sous-entend que le contrat PRO 4000 doit s'attendre à une augmentation plus importante que le PRO 3000 en 2019.

Les postes optique et dentaire représentent 39% des dépenses pour le PRO 4000 et 22% pour le PRO 3000.

Les résultats du premier semestre 2018 ne nous ont pas encore été communiqués.

Nous avons attiré l'attention sur le fait que des personnes adhérentes à Mutuelle du Soleil n'ont toujours pas acquitté leur cotisation APHRAP 2018 (souvent les mêmes que nous relançons chaque année), elles seront orientées sur un contrat individuel en 2019.

Nous rappelons à chaque Assemblée Générale que, pour adhérer au contrat groupe, il faut être à jour de sa cotisation APHRAP.